Toulouse. Piétonnisation du pont Saint-Pierre : voici ce qu'a décidé la mairie

Il s'était donné un temps de réflexion après le test cet été. Vendredi 22 décembre 2023, le maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc a tranché sur la piétonnisation du pont Saint-Pierre.

C'était la deuxième et dernière expérimentation de la piétonnisation du pont **Saint-Pierre**, à **Toulouse**. Avec ses transats, ses ombrières, sa piste cyclable, le pont a dit **adieu aux voitures** le temps d'un long été, du mois de mai à la fin du mois d'octobre 2023.

Une piétonnisation totale en été... puis partielle hors-saison

Une expérimentation plus longue que celle de 2022, afin « d'avoir une vision plus complète des usages, pour ne pas prendre en compte que l'été », expliquait le maire de Toulouse il y a quelques mois, qui avait pris un temps de réflexion quant au devenir de cette piétonnisation.

Ce vendredi 22 décembre 2023, Jean-Luc Moudenc a tranché et annoncé sa décision : le pont Saint-Pierre fera désormais l'objet d'une piétonnisation totale du pont quatre mois par an, au cours de la saison estivale. Une piste cyclable sécurisée et séparée à double sens sera présente toute l'année et une voie unique de circulation de Saint-Cyprien vers Saint-Pierre sera aménagée pendant les deux tiers de l'année.

6 500 véhicules par jour, selon la mairie

Aujourd'hui, la mairie estime à 6 500 véhicules de passage par jour sur le pont Saint-Pierre. Le passage en sens unique devrait faire passer ce chiffre à 4 000. Et selon les données de la mairie, en période de piétonnisation, près de 10 000 piétons et 5 000 vélos passaient par semaine sur ce point.

Trois possibilités étudiées

C'est donc une **solution de compromis** qui a été retenue, alors que la mairie avait annoncé que **trois possibilités étaient étudiées** : « Une piétonnisation pure et dure, une piétonnisation par étapes, ou une piétonnisation limitée ». Jean-Luc Moudenc a donc tranché pour une piétonnisation totale en été... puis partielle toute l'année.

« Ce choix est issu d'un gros travail de concertation, d'expérimentations... Les avis ont été partagés, les convictions fortes. Il nous a semblé donc important de respecter chaque avis de cette concertation. » Jean-Luc Moudenc.

Ombrières, tables et transats reviendront l'été prochain

À savoir que les ombrières, tables et autres transats qui avaient été installés sur le pont pendant les beaux jours reviendront l'été prochain.

Les travaux commenceront au printemps et dureront, selon les premières estimations, deux mois. La mairie a budgété 700 000 euros pour ces travaux. L'impact du chantier au printemps

devrait être « minime », selon les services de la municipalité. Mais pour le moment, rien n'est vraiment défini en la matière.

« Ça me semble une solution et un partage équitable », explique Benoît, un habitant de Saint-Cyprien venu assister aux annonces du maire. « Évidemment, on ne peut pas mettre de côté les vélos, mais la pietonnisation complète provoquait une forme de ghettoisation de Saint-Cyprien, accessible presque uniquement par le pont des Catalans en voiture. Dans le même temps, les projets immobiliers arrivent avec des centaines de places de parkings, donc on serait arrivé à des complications de circulation très importante dans le secteur. »

« On sait que la part des voitures va diminuer en centre-ville. Je pense que c'est une étape, qui contente tout le monde. Combien de temps durera-t-elle ? Je ne sais pas. La société évolue, nous suivons cette évolution, mais nous ne voulons surtout pas brutaliser la population ». JLM.

Simon Vermot Desroches

Toulouse : au Grand-Rond, jusqu'à 3000 vélos par jour depuis la création de la piste cyclable

Une piste cyclable a été créée sur le Grand Rond, à Toulouse, à l'été 2023. Sa fréquentation a triplé en quelques semaines, affirme la mairie de Toulouse

Le secteur du Grand Rond a connu une évolution majeure, au cœur de l'été 2023. Une piste cyclable a été aménagée sur la voie extérieure de ce rond-point, où circulaient environ 1 000 vélos par jour en temps normal. Mais depuis l'aménagement et la sécurisation des cyclistes notamment grâce à des feux aux intersections, la fréquentation des cyclistes a fortement augmenté, passant à 3 000 vélos par jour. C'est ce qu'a indiqué la mairie de Toulouse, lors d'une réunion publique récemment.

"Les infrastructures font la pratique"

« Les infrastructures font la pratique, j'en suis persuadé. Cela semble donc assez naturel que les cyclistes passent de plus en plus par le Boulingrin », a déclaré le maire de quartier Saint-Michel, Jonnhy Dunal. En charge de l'aménagement, avec ses collègues Maxime Boyer, et Julie Escudier notamment, il a effectué une demi-douzaine de visites sur site, en compagnie des associations de quartier et de l'association 2 Pieds 2 Roues, notamment, pour améliorer les aménagements.

« On n'a pas ajouté tant de feux que ça pour les voitures, a ajouté le maire de quartier. On a rajouté des feux pour les vélos, et ils les respectent plutôt bien. L'expérience n'est pas terminée. Tisséo va déplacer un arrêt de bus du Boulingrin sur François-Verdier. C'est réussi, j'ai eu un peu peur avant, mais ça marche. Nous avons sécurisé les liaisons cyclables, et rendu les trottoirs aux piétons. »

Cyril Doumergue

La dépêche - 22 octobre 2023

Toulouse : bientôt une piste pour vélos et trottinettes rue d'Alsace-Lorraine ?

La mairie de Toulouse étudie l'expérimentation d'une véritable voie réservée aux cyclistes et trottinettes, rue d'Alsace-Lorraine. La fin des conflits d'usage avec les piétons?

La rue d'Alsace-Lorraine, axe nord sud très fréquenté à Toulouse, concentre les récriminations sur la cohabitation difficile entre usagers. Piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes y cohabitent dans un espace sans délimitation claire.

Trottoirs et chaussée se confondent au sol

« Au sol, les trottoirs n'en sont pas vraiment, ils sont de la même couleur que la chaussée, donc il y a souvent confusion. Les cyclistes et trottinettes roulent souvent trop vite. En tant que piéton, ce n'est pas du tout sécurisant », décrit un piéton, usager régulier de cet axe stratégique.

Des "études avancées" sur le sujet

Dans le cadre de la concertation sur le Code de la rue, la mairie de Toulouse a recueilli plus d'un millier de contributions au printemps dernier. Et envisage d'expérimenter certaines idées glissées par les usagers. Parmi elle, la mise en place d'une bande cyclable sur la rue Alsace. « Rien n'est tranché, nous en sommes au stade des études avancées sur le sujet. Il s'agirait d'un aménagement tactique, c'est-à-dire réversible », explique

Maxime Boyer, adjoint au maire de Toulouse en charge des mobilités.

Rendre plus lisible l'espace public

Le but, ajoute l'élu, serait de rendre plus lisible l'espace public. Une demande formulée notamment par l'association 2 Pieds 2 Roues dans sa contribution au « Code de la rue ». « L'usager doit pouvoir identifier sans ambiguïté une zone piétonne (quasiabsence de voiture, chaussée plane et accessible) et une zone de rencontre (prédominance des piétons et des cyclistes, peu de mobilier, faible espace dédié au stationnement auto, aménagements coercitifs pour la vitesse) », décrit l'association.

Le président de « 2 Pieds 2 Roues » et ses adhérents militent depuis de nombreuses années pour que cyclistes et piétons bénéficient d'espaces dédiés et clairement délimités, à l'écart de la circulation automobile. Dans la rue Alsace, où les voitures sont quasiment bannies, la séparation entre cyclistes et piétons apparaît comme une vitale nécessité.

Cyril Doumergue

La dépêche – 1^{er} novembre 2023

Commentaire sur l'article : contrairement à ce qu'il laisse penser, nous ne sommes ni demandeurs/demandeuses, ni convaincu.e.s par la création d'une bande cyclable rue d'Alsace qui risque d'encourager les cyclistes à rouler plus vite et va au contraire amplifier les conflits avec les piéton.ne.s.

Feux rouges grillés par les cyclistes : "Il faudrait augmenter le nombre de panneaux autorisant les cyclistes à passer"

Le président de l'association 2 Pieds 2 Roues propose que le nombre de panneaux M12, ces panneaux qui autorisent les cyclistes à passer aux feux rouges, en respectant la priorité aux piétons, soit revu à la hausse. Cela permettrait, selon lui, de fluidifier la circulation et d'augmenter la sécurité des cyclistes à Toulouse. Interview.

Quelle est votre impression sur le respect du Code de la route en ville ?

Le constat que de nombreux cyclistes grillent les feux rouges en ville, tout le monde le fait. Mais la question est : est-ce que cela met en danger les autres usagers de la voie publique? La réponse se trouve dans les chiffres de l'accidentologie à Toulouse. C'est non.

Pourquoi ce non-respect du feu rouge par les cyclistes ne crée-t-il pas davantage de troubles ?

Tout simplement parce que les cyclistes sont des usagers vulnérables, bien plus proches du piéton que du véhicule motorisé. Lorsqu'il arrive à un carrefour à feu, le cycliste s'assure qu'il est en sécurité, qu'il ne met pas en danger un autre usager, et il passe.

Mais en grillant le feu, il ne respecte pas le Code de la route...

Oui, absolument. Pas toujours en tout cas. Car à de nombreux croisements, il existe des panneaux M12, ces petits panneaux triangulaires, qui lui permettent de passer au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons. Il ne s'agit pas d'encourager les cyclistes ou les piétons à griller les feux, mais à expliquer qu'en tant que mode actif, qui utilise l'énergie humaine, et non la combustion de carburant, il est nécessaire de conserver une fluidité dans le mouvement. D'ailleurs, lorsqu'il y a absence de feux ou des feux orange clignotants à un carrefour, il n'y a pas de problème entre usagers. Chacun fait attention et respecte l'autre.

Faut-il augmenter le nombre de panneaux M12 en ville ?

Je pense, oui. En fait, quand un cycliste passe au feu rouge en faisant attention de ne pas se mettre en danger, ni de mettre en danger autrui, il se crée son « propre » panneau M12.

Une verbalisation massive des cyclistes contrevenants découragerait-elle l'usage du vélo ?

Oui, j'en suis à peu près convaincu. Ce qui, avec l'urgence climatique que nous connaissons, serait une très mauvaise chose. Moins de vélos en ville, ce serait plus de voitures, plus d'embouteillages et plus de pollution.

Cyril Doumergue

La dépêche – 20 octobre 2023